

RCS : NEVERS
Code greffe : 5802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NEVERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00079
Numéro SIREN : 531 010 569
Nom ou dénomination : AGREGATS DU CENTRE GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2018 sous le numéro de dépôt 457

2018 1B 457

COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2017 12		Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	28 000	9 107	18 893	21 693	2 800 12.91
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	7 273 135		7 273 135	7 273 135	6 653 100.00
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	5 000		5 000	5 000	
	Total II	7 306 135	9 107	7 297 028	7 293 175	3 853 0.05
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	116 888		116 888	51 993	64 894 124.81
	Autres créances	68 130		68 130	142 628	74 497 52.23
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	4 963		4 963	31	4 932 NS
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	189 981		189 981	194 652	4 671 2.40
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	21 715		21 715	29 612	7 897 26.67
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 517 832	9 107	7 508 725	7 517 439	8 714 0.12

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

5 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2017	30/06/2016	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 763 300) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 763 300	6 763 300		
	Réserves	411	411		
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	7 797	7 797		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	911 108	929 158	18 050	1.94
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	63 320	18 050	81 370	450.80
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	5 797 080	5 860 400	63 320	1.08
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	850 793	1 107 084	256 291	23.15
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	41 483	24 621	16 862	68.49
	Concours bancaires courants	494 677	218 500	276 177	126.40
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 889	86 538	649	0.75
	Dettes fiscales et sociales	188 807	170 599	18 208	10.67
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 997	49 696	301	0.60
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 711 645	1 657 039	54 606	3.30
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 508 725	7 517 439	8 714	0.12

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 046 140 793 512

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2017 12			Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	358 198		358 198	358 947	749	0.21
Chiffre d'affaires NET	358 198		358 198	358 947	749	0.21
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			51 852	3 653	48 199	NS
Autres produits			78	1 166	1 088	93.35
Total des Produits d'exploitation (I)			410 128	363 766	46 362	12.74
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			58 410	100 474	42 065	41.87
Impôts, taxes et versements assimilés			12 436	9 605	2 831	29.47
Salaires et traitements			228 577	149 451	79 126	52.94
Charges sociales			135 818	91 203	44 615	48.92
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 697	10 697		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7	1	6	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			445 944	361 430	84 514	23.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			35 816	2 336	38 152	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

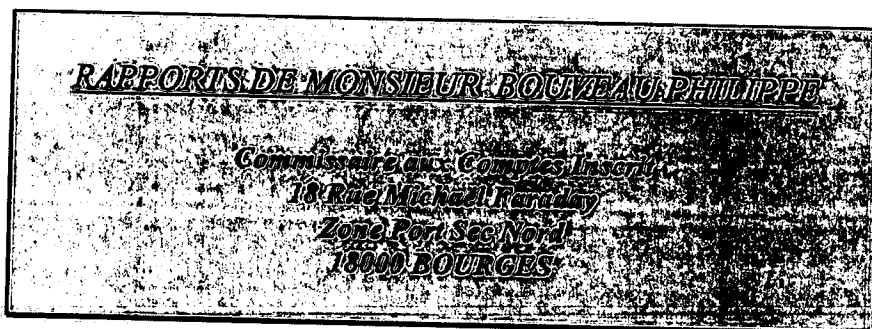
	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2017	12	30/06/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			303 648		303 648	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			303 648		303 648	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	26 579		51 020		24 441	47.90
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	26 579		51 020		24 441	47.90
2. Résultat financier (V-VI)	26 579		252 628		279 207	110.52
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	62 395		254 964		317 359	124.47
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23				23	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			50 000		50 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	23		50 000		49 977	99.95
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	948		690		258	37.46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			303 648		303 648	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	948		304 338		303 390	99.69
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	925		254 338		253 413	99.64
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			17 424		17 424	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	410 151		717 414		307 263	42.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	473 471		699 364		225 893	32.30
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	63 320		18 050		81 370	450.80

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

E.I.R.L. BOUVEAU

Monsieur BOUVEAU Philippe
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Bourges

SAS AGREGATS DU CENTRE GROUPE
Rapports du Commissaire aux Comptes
Exercice du 01/07/16 au 30/06/17



⌘ ⌘ ⌘ ⌘

Exercice 01/07/16 – 30/06/17

✱
✱ ✱
✱ ✱ ✱ ✱ ✱

S.A.S. AGREGATS DU CENTRE GROUPE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 6 763 300 Euros

Siège social : 130, Route de Nevers

58 180 – MARZY

R.C.S NEVERS – B 531 010 569

18 rue Michaël Faraday – Zone Port Sec Nord – 18 000 BOURGES

☎ 06-07-03-88-82

Siret 398 608 745 00053 R.S.E.I.R.L. BOURGES 398 608 745 – APE 6920Z

❧ RAPPORT GENERAL ❧

È.I.R.L. BOUVEAU

Monsieur BOUVEAU Philippe
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Bourges

S.A.S. AGREGATS DU CENTRE GROUPE
Société par Actions Simplifiée au Capital de 6 763 300 Euros
Siège social : 130, Route de Nevers
58 180 – MARZY

R.C.S NEVERS – B 531 010 569

❧ ❧ ❧ ❧



❧ ❧ ❧ ❧

Messieurs les Associés,

I- Opinion

Conformément à la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale datée du 28 juillet 2014, j'ai réalisé l'audit des comptes annuels de la SAS AGREGATS DU CENTRE GROUPE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2017, que vous trouverez joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS AGREGATS DU CENTRE GROUPE à la fin de cet exercice.

Page 1 sur 5

18 rue Michaël Faraday – Zone Port Sec Nord – 18 000 BOURGES

☎ 06-07-03-88-82

Siret 398 608 745 00053 R.S.E.I.R.L. BOURGES 398 608 745 – APE 6920Z

II- Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

J'ai réalisé mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont détaillées dans un paragraphe en fin du présent rapport.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

b) Indépendance

Ma mission d'audit a été effectuée dans le respect des règles d'indépendance applicables à ma profession, sur la période du *1^{er} Juillet 2016* à la date d'émission de mon rapport, étant précisé que je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

Conformément aux articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatifs à la justification de mes appréciations, j'attire votre attention sur les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ces appréciations s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je vous précise que je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

a) Règles et principes comptables

L'annexe précise dans l'exposé des « Règles et méthodes comptables », que les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes d'un exercice comptable à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

L'annexe légale précise les informations liées aux méthodes de valorisation des immobilisations, titres de participation et créances.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

b) Estimations comptables

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et décrites dans l'annexe légale concernant l'évaluation des rubriques de l'actif et passif du bilan arrêté au 30 Juin 2017. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, j'ai mis en œuvre les tests et procédures pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.

Par ailleurs, je me suis assuré de la concordance du montant des disponibilités et des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit de la Société avec les documents émanant des établissements financiers.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, j'ai également procédé aux vérifications spécifiques imposées par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En outre, j'ai vérifié la concordance des informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur leur concordance, avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Je me suis également assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été transmises, conformément à la loi, dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il est rappelé que la direction doit établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il revient à la direction d'évaluer la capacité de la SAS AGREGATS DU CENTRE GROUPE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il vous est précisé qu'il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans ce sens l'article L.823-10-1 du Code de commerce précise que ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, j'exerce tout au long de celui-ci mon jugement professionnel et fait preuve d'esprit critique. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définis et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments que j'estime suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- J'ai pris connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- J'apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de mon rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, j'attire l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, je formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- J'apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NEVERS, le 9 Janvier 2018

Philippe BOUVEAU

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de
Bourges

COMPTES ANNUELS

12

1 2

Néant ☐

					Exercice N clos le, N-1		3 0 0 6 2 0 1 7		3 0 0 6 2 0 1 6		
			Brut		Amortissements, provisions		Net		Net		
			1		2		3		4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA								
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
		Frais de développement *	CX		CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
		Fonds commercial (1)	AH		AI						
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
		Terrains	AN		AO						
		Constructions	AP		AQ						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
		Autres immobilisations corporelles	AT	28 000	AU	9 107	18 893	21 69			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW						
		Avances et acomptes	AX		AY						
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
		Autres participations	CU	7 273 135	CV		7 273 135	7 273 13			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			(6 65			
		Autres titres immobilisés	BD		BE						
		Prêts	BF		BG						
		Autres immobilisations financières*	BH	5 000	BI		5 000	5 00			
		TOTAL (II)		BJ	7 306 135	BK	9 107	7 297 028	7 293 17		
		ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens	BN				BO						
En cours de production de services	BP				BQ						
Produits intermédiaires et finis	BR				BS						
Marchandises	BT				BU						
Avances et acomptes versés sur commandes	BV				BW						
Clients et comptes rattachés (3)*	BX			116 888	BY		116 888	51 99			
Autres créances (3)	BZ			68 130	CA		68 130	142 62			
Capital souscrit et appelé, non versé	CB				CC						
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				CE						
ACTIF CIRCULANT	DIVERS	Disponibilités	CF	4 963	CG		4 963	3			
		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI						
		TOTAL (III)		CJ	189 981	CK		189 981	194 652		
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	21 715			21 715	29 612			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN								
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	7 517 832	IA	9 107	7 508 725	7 517 439		
		Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	5 000	(3) Part à plus d'un an :	CR			
		Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise : AGREGATS DU CENTRE GROUPE

Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6...7.63...3.00.....)	DA 6 763 300	6 763 30
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 411	41
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 7 797	7 79
	Report à nouveau	DH (911 108)	(929 15
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI (63 320)	18 05
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 5 797 080	5 860 40
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 892 276	1 131 70
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 494 677	218 50
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 85 889	86 53
	Dettes fiscales et sociales	DY 188 807	170 59
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 49 997	49 69
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC 1 711 645	1 657 03
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 7 508 725	7 517 439
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Ecart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 046 140	793 512
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 41 483	24 621

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AGREGATS DU CENTRE GROUPE

Néant ☐

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	358 198	FH		FI	358 198
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	358 198	FK		FL	358 198	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	51 852	
	Autres produits (1) (11)					FQ	78	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	410 128
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	58 410	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	12 436	
	Salaires et traitements*					FY	228 577	
	Charges sociales (10)					FZ	135 818	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	10 697	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	7	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	445 944
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(35 816)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	303 648	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	303 648
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	26 579	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	26 579
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(26 579)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(62 395)	

Désignation de l'entreprise : AGREGATS DU CENTRE GROUPE

Néant ☐

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	23		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		50 00	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	23	50 00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	948	69	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		303 64	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	948	304 33	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(925)	(254 33)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		(17 42)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	410 151	717 41	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	473 471	699 36	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(63 320)	18 05	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
		IG			
	(3) Dont {	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	51 852	3 65	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
	OPERATIONS DE GESTION		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
			25		23
AMENDES ET PENALITES		923			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A l'issue des opérations d'augmentation de capital effectuées au 30/06/2016, la société ADC GROUPE a conclu une convention d'intégration fiscale avec ses filiales: ADC, CAC et ADC Recycling.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, le principe d'indépendance des exercices a été appliqué pour l'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation dont le maintien suppose la réalisation de résultats bénéficiaires sur les exercices suivants.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	28 000		
TOTAL	28 000		
Autres participations	7 266 482		6 653
Prêts, autres immobilisations financières	5 000		
TOTAL	7 271 482		6 653
TOTAL GENERAL	7 299 482		6 653

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			28 000	28 000
TOTAL			28 000	28 000
Autres participations			7 273 135	7 273 135
Prêts, autres immobilisations financières			5 000	5 000
TOTAL			7 278 135	7 278 135
TOTAL GENERAL			7 306 135	7 306 135

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	6 307	2 800		9 107
TOTAL	6 307	2 800		9 107
TOTAL GENERAL	6 307	2 800		9 107

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 800				
TOTAL	2 800				
TOTAL GENERAL	2 800				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	29 612		7 897	21 715

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 000	5 000	
Autres créances clients	116 888	116 888	
Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
Impôts sur les bénéfices	28 635	28 635	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 278	20 278	
Divers état et autres collectivités publiques	1 393	1 393	
Groupe et associés	14 963	14 963	
Débiteurs divers	862	862	
TOTAL	190 018	190 018	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	41 483	41 483		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	850 793	185 288	11 049	654 456
Fournisseurs et comptes rattachés	85 889	85 889		
Personnel et comptes rattachés	37 343	37 343		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 940	44 940		
Taxe sur la valeur ajoutée	77 792	77 792		
Autres impôts taxes et assimilés	28 732	28 732		
Groupe et associés	494 677	494 677		
Autres dettes	49 997	49 997		
TOTAL	1 711 645	1 046 140	11 049	654 456
Emprunts souscrits en cours d'exercice	135 562			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	391 854			

Composition du capital social

• (PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	67 633			67 633

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 756
Autres créances	1 393
Total	16 149

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 504
Dettes fiscales et sociales	14 646
Total	75 150

Charges et produits constatés d'avance**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: LYONNAISE DE BANQUE
Montant initial de cette garantie	: 18 500
Montant restant dû en capital	: 11 336
Nature de la sûreté réelle	: GARANTIE OSEO GARANTIE
Emprunt du	: LYONNAISE DE BANQUE
Montant initial de cette garantie	: 22 200
Montant restant dû en capital	: 11 336
Nature de la sûreté réelle	: CAUTION SOLIDAIRE GILLES MORINI
Emprunt du	: BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie	: 22 200
Montant restant dû en capital	: 11 049
Nature de la sûreté réelle	: CAUTION SOLIDAIRE GILLES MORINI
Emprunt du	: BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie	: 18 500
Montant restant dû en capital	: 11 049
Nature de la sûreté réelle	: GARANTIE OSEO
Emprunt du	: CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie	: 791 000
Montant restant dû en capital	: 654 456
Nature de la sûreté réelle	: OSEO GARANTIE

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Emprunt du	:	CREDIT AGRICOLE
Montant restant dû en capital	:	654 456
Nature de la sûreté réelle	:	NANTISSEMENT DES FONDS DE COMMERCE EB RANG UTILE
	:	ADC CAC ADCR
 Emprunt du	 :	 CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie	:	207 200
Montant restant dû en capital	:	173 952
Nature de la sûreté réelle	:	OSEO GARANTIE
 Emprunt du	 :	 CREDIT AGRICOLE
Montant restant dû en capital	:	173 952
Nature de la sûreté réelle	:	NANTISSEMENT DES FONDS DE COMMERCE EN RANG UTILE
	:	ADC CAC ADCR

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés**Engagements reçus****Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Tous ages		46 993
Engagement total		46 993

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65-67 ans (taux plein)
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'actualisation : 1.30 (taux IBOXX)

[illegible]

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					
Nbre des actions ordinaires existantes		6 113 300	6 613 300	6 763 300	6 763 300
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes		61 133	66 133	67 633	67 633
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		470 988	483 735	358 947	358 198
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Impôts sur les bénéfices		7 461	629 941-	292 325-	52 624-
Participation des salariés au titre de l'exercice		854-		17 424-	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Résultat distribué		753 448	643 310-	18 050	63 320-
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			9.53-	4.06-	0.78-
Dividende distribué à chaque action		12.32	9.73-	0.27	0.94-
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice		4	6	4	3
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		217 037	219 412	149 451	228 577
		120 982	132 297	91 203	135 818

AGREGATS DU CENTRE GROUPE
Société par actions simplifiée au capital de 6 763 300 euros
Siège social : 130 Route de Nevers, 58180 MARZY
531 010 569 RCS NEVERS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à - 63 320,24 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-63 320,24 euros
Report à nouveau antérieur :	-911 108,10 euros

Au compte "report à nouveau"	-63 320,24 euros
S'élevant ainsi à -974 428,34 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 février 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Gilles MORINI

